

Sachdokumentation:

Signatur: DS 26

Permalink: [www.sachdokumentation.ch/bestand/ds/26](http://www.sachdokumentation.ch/bestand/ds/26)



### Nutzungsbestimmungen

Dieses elektronische Dokument wird vom Schweizerischen Sozialarchiv zur Verfügung gestellt. Es kann in der angebotenen Form für den Eigengebrauch reproduziert und genutzt werden (private Verwendung, inkl. Lehre und Forschung). Für das Einhalten der urheberrechtlichen Bestimmungen ist der/die Nutzer/in verantwortlich. Jede Verwendung muss mit einem Quellennachweis versehen sein.

### Zitierweise für graue Literatur

Elektronische Broschüren und Flugschriften (DS) aus den Dossiers der Sachdokumentation des Sozialarchivs werden gemäss den üblichen Zitierrichtlinien für wissenschaftliche Literatur wenn möglich einzeln zitiert. Es ist jedoch sinnvoll, die verwendeten thematischen Dossiers ebenfalls zu zitieren. Anzugeben sind demnach die Signatur des einzelnen Dokuments sowie das zugehörige Dossier.

**STOP**  
aux  
**RENVOIS**  
des  
**RÉFUGIÉS**  
**DUBLIN**

[WWW.DESOBESISSONS.CH](http://WWW.DESOBESISSONS.CH)



# Depuis le 8 mars 2015, le collectif R – un mouvement citoyen composé de près de 200 personnes – fait vivre un refuge à l'Église St-Laurent au centre de Lausanne.

## POURQUOI UN REFUGE ?

Ce refuge protège des demandeurs et demandeuses d'asile menacé.e.s de renvoi vers des pays de transit, comme la Hongrie ou l'Italie où 3/4 des réfugié.e.s sont maltraité.e.s ou à la rue. La Suisse pratique ces renvois dans le cadre des accords de Dublin.

## LES ACCORDS DE DUBLIN... C'EST QUOI ?

D'après les accords européens de Dublin, le premier pays européen où le/la demandeur-se d'asile pose le pied est en charge d'examiner sa demande, c'est-à-dire les pays qui sont à la frontière de l'Union européenne (Hongrie, Grèce, Italie, Espagne, etc.). Ces accords permettent ainsi à des pays comme la Suisse de refouler une majorité des demandeurs/euses d'asile vers ces pays frontaliers sans entrer en matière sur les demandes d'asile, la déchargeant ainsi de sa responsabilité d'accueil.

Depuis septembre 2015, le Secrétariat d'Etat aux migrations accélère les renvois des cas Dublin au lieu de favoriser l'intégration des réfugiés de guerre venus de Syrie ou d'Afghanistan. Or en Italie et en Hongrie, les conditions d'«accueil» prennent toujours plus les traits d'un désastre humanitaire. Face à cette situation inacceptable, l'inaction est devenue coupable; elle ne met pas seulement en danger des vies humaines, elle compromet également notre dignité et notre humanité fondamentales.

## QUE VEUT LE COLLECTIF R ?

Le Collectif R appelle la société civile à se mobiliser largement pour que le droit d'asile, la solidarité et l'hospitalité ne soient pas de vains mots. Près de 3000 personnes ont déjà signé le manifeste du Collectif R qui demande au gouvernement vaudois de tout mettre en oeuvre pour que la Suisse applique la clause de souveraineté en suspendant l'automatisme des renvois Dublin. Pour l'instant, le Conseil d'Etat vaudois est resté sourd à ces appels de la société civile.

Le collectif R se bat également pour que Lausanne devienne «Ville Refuge» en ne prêtant plus son concours à l'exécution de renvois forcés et en accueillant au moins 1500 réfugié.e.s qui se pressent aux frontières de l'Europe.



## CE QUE NOTRE MOUVEMENT A OBTENU :

**24 personnes** ont échappé à un renvoi et leur demande d'asile est désormais examinée par Berne.  
**Plus de 70 autres** sont actuellement soutenues par le collectif R en vue d'obtenir un traitement similaire.  
L'organisation d'actions de solidarité et d'intégration, comme des cours de français et des repas communs, sont quotidiens. Lieu de protection, le refuge constitue aussi un espace de rencontre et de partage entre migrant-e-s et personnes solidaires.